



Région centre

Déclaration FSU Centre à la commission labellisation du 3 mai 2013

Ce que la FSU avait dénoncé concernant la labellisation notamment comme étant la 1^{ère} étape de la mise en place d'un service d'orientation territorialisé, s'est confirmé à travers les différents projets de décentralisation qui se sont succédés, où il était question de transfert des CIO et des personnels et de permettre à la région de maîtriser la chaîne orientation/formation/emploi. Sous la pression des personnels et les différentes actions menées par l'intersyndicale SNES-FSU, CGT et Sud Education, le ministère a abandonné l'idée du transfert des CIO et des personnels mais un nouveau rapport des inspections générales reprend les préconisations les plus contestées du rapport de l'inspection générale de 2005 et vont même au delà, dans le sens d'une déstructuration du réseau des CIO, des missions et du statut des personnels.

Les rapporteurs confirment la validité des critiques que la FSU avait apportées sur la loi de 2009 relative à l'orientation et la formation tout au long de la vie et ses décrets d'application. En particulier, ils soulignent l'absence de prise en compte des services publics déjà existants et de leurs interventions auprès de publics spécifiques et reconnaissent la contribution des CIO et des COPS à la mission régalienne de l'Education Nationale. Mais ils produisent également des recommandations qui s'inscrivent totalement dans le cadre d'une décentralisation des CIO, d'un transfert des directeurs et des personnels administratifs, que la profession a déjà combattues fortement dans le projet de loi de décentralisation.

Reprenant à leur compte la proposition de division du nombre de CIO par deux, les auteurs suggèrent d'inciter à des regroupements des différents services en orientation, dans une logique de « cité des métiers », ce qui préfigure bien la constitution de « guichets uniques » dotés d'accueils polyvalents et revient à affaiblir le service public d'orientation de l'Education Nationale .

La proposition d'instaurer un GIP national « objectif métiers » vise à promouvoir une nouvelle politique d'orientation tout au long de la vie décloisonnée donc extérieure aux institutions dont c'est la mission. Elle subordonne ainsi la politique d'orientation aux besoins de l'emploi, privilégiant encore une fois une vision adéquationniste à une conception de l'orientation répondant aux besoins et aux aspirations des personnes..

Bien pire, le rapport envisage de créer des « GIP orientation » sous double tutelle académique et régionale, dans lesquels seraient associés des partenaires issus du privé et qui auraient toute légitimité pour intervenir dans les établissements scolaires. La reprise des attaques récurrentes contre la formation de psychologue des copsy, questionne par sa persistance face aux arguments de communication des cabinets de coaching en orientation qui s'appuient justement sur cette qualification pour séduire la clientèle des parents et des jeunes inquiets quant à leur devenir.

Ce rapport montre encore un fois quelle est la logique sous-jacente : fusion des structures, mutualisation, réduction de l'existant et appauvrissement des métiers.

Il ne serait ni cohérent, ni efficace de reprendre aujourd'hui ces propositions contre lesquelles les personnels se battent car elles ne sont ni réellement porteuses d'amélioration de la qualité du service rendu, ni véritablement ambitieuses pour le développement du niveau de formation des élèves et des étudiants. Le maintien du réseau des CIO dans l'Education Nationale n'empêche nullement un travail articulé avec les structures d'aide à l'insertion.

Dans la Région, depuis plus d'un an le processus de labellisation s'est poursuivi à marche forcée et sans consultation des personnels... Actuellement, seuls 3 bassins : Chartres, Dreux et Vierzon ne sont toujours pas engagés dans un tel processus. On nous a présenté la labellisation comme une protection et une valorisation des différentes structures or lors d'une audience avec la Rectrice, celle ci nous a confirmé que les « mauvaises nouvelles arriveraient en novembre » Doit-on entendre par là, disparition ou fusion de CIO ? Ces mauvaises nouvelles sont-elles liées à l'expérimentation concernant la mise en place du Service public d'orientation territorialisé dans notre Région ?

Quel est le cadre réglementaire de cette expérimentation ? Quelles en seront les modalités de mise en place ? Quelles seront les conditions et les modalités d'accès aux bases de données d'information ? Comment seront informés les personnels des différentes structures ? Est-ce une façon de revoir la carte d'implantation des différentes structures et notamment des CIO ?

La FSU souhaite également dénoncer les 1ers effets de la labellisation et notamment que ce qui est sous-jacent c'est bien la fusion à terme des structures et la mise en place de « pratiques communes » qui auront pour effet l'appauvrissement des métiers et l'instauration d'un conseiller polyvalent : plusieurs exemples illustrent ces effets :

- à Châteauroux lors du forum, il y a eu une tentative de mettre en place un seul stand regroupant toutes les structures du réseau labellisé et sans identification des personnels. Heureusement les personnels se sont opposés à cette tentative.
- une formation commune au 1er accueil est proposée dans 3 départements dont les objectifs sont de construire un processus partagé du 1er accueil (définir un process commun), de professionnaliser le 1er accueil, de mieux se connaître. Outre qu'il est bien question de construire un seul métier et des bonnes pratiques cela induit que ce travail de 1er accueil dans les différentes structures n'est pas bien fait. Les personnels apprécieront.

Concernant les dossiers étudiés aujourd'hui, nous tenons à informer la commission que l'ensemble des personnels des 3 CIO du Cher a demandé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de ne pas engager les services dans la labellisation avant la parution du projet définitif de décentralisation. Aucune réponse n'a été faite, ce qui dénote encore un mépris vis à vis des personnels et de leur demande. Les personnels ont proposé un certain nombre de modifications aux conventions dont les plus importantes n'ont pas été prises en compte (formation continue, respect des codes de déontologie propres à chaque structure...) mais il a fallu la ténacité et des demandes répétées de la part des collègues pour obtenir les différentes moutures des conventions exceptée la dernière.

Concernant l'évaluation des réseaux labellisés, la FSU demande que cette question soit abordée et clarifiée afin de ne pas tomber dans les excès d'une pratique évaluative systématique dénaturant nos métiers. Et comme le soulignent Roland Gori et Alain Abelhauser l'évaluation coûte cher, elle est chronophage, disproportionnée en regard des résultats qu'elle obtient mais surtout elle est une gigantesque machine à détourner tout un chacun de sa fonction, à dissuader tout un chacun d'exercer son métier, de faire ce pour quoi il est fait. C'est un outil d'asservissement social et une remarquable mesure d'appauvrissement intellectuel mais aussi un processus très efficace pour vider le cœur des métiers de sa substance même.

Pour la FSU la labellisation de réseaux et la décentralisation des CIO ne sont pas les solutions mais tendront plutôt à faire disparaître encore un plus de service public

Afin d'améliorer l'orientation des élèves la FSU rappelle qu'elle propose entre autres, de renforcer les services d'information et d'orientation de l'Education nationale, de recruter massivement des copys, d'augmenter les capacités d'accueil notamment en LP, de modifier les procédures d'orientation, de permettre de vraies passerelles entre les filières...

Afin d'informer correctement et de façon neutre, les adultes, salariés en demande de reconversion et les demandeurs d'emploi, il faut créer un service public dont la structure support pourrait être pôle emploi.

FSU Région CENTRE : fsu.centre@fsu.fr
10 rue Molière 45000 ORLEANS
Téléphone 06 06 95 31 51